

Selarl d'Avocats Maxime ROUILLOT - Franck GAMBINI
12, Bd Carabacel (06000) NICE - Tél. 04.93.80.48.03 - www.rouillot-gambini.fr
4 Avenue Alphonse Morel (06130) GRASSE - Tél. 04.93.36.05.77

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES - EN UN LOT

Sur la commune de GRASSE (06130), dans un ensemble immobilier dénommé LES JARDINS D'ARCADIE
situé 1 boulevard Georges Clemenceau, cadastré Section BM n° 289 pour 3a 30ca,
Section BM n° 294 pour 60ca, Section BM n° 299 pour 20ca, Section BM n° 314 pour 18a 37ca,
Section BM n° 316 pour 2a 76ca, Section BM n° 386 pour 45a et Section HS n° 392 pour 66a 58ca
et les droits indivis : 3.808/10.000^e des parties communes
cadastrées sections HS 264-303-305 et BM 288-295-310.

Le lot 25 : **UN APPARTEMENT** d'une superficie de 61,82 m²
de type trois pièces principales, situé au 3^e étage de l'immeuble, composé de : une entrée, trois pièces,
cuisine-dégagement, placard, salle de bains et WC et loggia

Le lot 119 : **UN GARAGE** - Le lot 87 : **UNE CAVE**

ADJUDICATION JEUDI 28 AVRIL 2022 à 9H

à l'audience du Juge de l'Exécution Immobilier du Tribunal Judiciaire de GRASSE Palais de Justice, Cité judiciaire, 37 avenue Pierre Sémard (06130).
Le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de GRASSE étant obligatoire pour enchérir

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens dont la désignation suit :

Désignation : Dans un ensemble immobilier situé à GRASSE (06130) 1 boulevard Georges Clemenceau, dénommé Les Jardins d'Arcadie, cadastré :

- Section BM n° 289 pour 3a 30ca - Section BM n° 294 pour 60ca - Section BM n° 299 pour 20ca
- Section BM n° 314 pour 18a 37ca - Section BM n° 316 pour 2a 76ca - Section BM n° 386 pour 45a - Section HS n° 392 pour 66a 58ca

ET les droits indivis : 3808/10.000^e des parties communes cadastrées sections HS 264-303-305 et BM 288-295-310,

Le lot 25 : UN APPARTEMENT de type trois pièces principales, situé au 3^e étage de l'immeuble, composé de : une entrée, trois pièces, cuisine-dégagement, placard, salle de bains et WC et loggia, et les 99/10.000^e de la propriété du sol et des parties communes générales.

Le lot 119 : UN GARAGE, et les 9/10.000^e de la propriété du sol et des parties communes générales - **Le lot 87 : UNE CAVE**, et les 2/10.000^e de la propriété du sol et des parties communes générales.

Description - occupation : Les biens sont libres de toute occupation.

La superficie privative totale du lot est de 61,82 m² tel que cela ressort du certificat de superficie établi par le cabinet ORIOL DIAGNOSTICS IMMOBILIERS le 7 décembre 2021.

Administration de l'immeuble : Le syndic de la copropriété est l'agence NEXITY CANNES LE CANNET, 343, avenue de Grasse à CANNES (06400) - tel : 04.93.45.74.13.

Nom et qualité des parties : Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes (Service des Domaines, Pôle de Gestion des Patrimoines Privés), domicilié 15 Bis rue Delille 06073 NICE Cedex désigné en qualité de curateur de la succession de :

- Madame Marie Louise GUILLEMIN veuve de Monsieur Léonard SERRIN née le 25 août 1924 à HEILLES (60177) de nationalité française, demeurant en son vivant à 06130 GRASSE, 1 boulevard Georges Clemenceau, décédée à GRASSE le 19 novembre 2011.

Nommé à ces fonctions en vertu d'une Ordonnance rendue par le Tribunal de Grande Instance de GRASSE le 26 septembre 2016 et d'une Ordonnance rectificative rendue par le Tribunal de Grande Instance de GRASSE le 19 octobre 2016.

- Monsieur Léonard Emile SERRIN né le 23 mars 1924 à BERTHECOURT (OISE) de nationalité française, demeurant en son vivant à 06130 GRASSE, 1 boulevard Georges Clemenceau, décédé à GRASSE le 10 mai 2008.

Nommé à ces fonctions en vertu d'une Ordonnance rendue par le Tribunal de Grande Instance

de GRASSE le 12 juillet 2018 et d'une Ordonnance rectificative rendue par le Tribunal Judiciaire de GRASSE le 7 avril 2020. Ayant pour Avocat la SELARL ROUILLOT - GAMBINI, représentée par Maître Franck GAMBINI, du Barreau de Grasse y demeurant 4 avenue Alphonse Morel (06130).

Procédure : Cette vente est poursuivie en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Judiciaire de GRASSE le 23 novembre 2021 autorisant la vente aux enchères publiques EN UN LOT à l'audience des Criées du Tribunal Judiciaire de GRASSE, par le Ministère de la SELARL ROUILLOT - GAMBINI, représentée par Maître Franck GAMBINI, Avocat au Barreau de Grasse y demeurant 4 avenue Alphonse Morel (06130).

Mise à prix : CENT QUARANTE MILLE EUROS

140.000 €

Paiement du prix : Par dérogation aux clauses et conditions générales de vente l'adjudicataire devra payer son prix en principal et intérêts, par chèque certifié ou chèque de banque française, à l'ordre du TRESOR PUBLIC à l'expiration du délai de surenchère, à peine de réitération des enchères et ce conformément aux dispositions de l'arrêté interministériel du 2 novembre 1971.

Consignation : Il est précisé, en outre, que les éventuels adjudicataires devront préalablement à l'adjudication consigner, par chèque de banque, entre les mains de l'Avocat chargé par eux d'enchérir, une somme équivalente à 10 % du montant de la mise à prix sans qu'elle puisse être inférieure à 3.000 €, outre les frais et émoluments de vente.

Frais de mainlevée : Si aucune procédure d'ordre ou de distribution de prix n'est ouverte, l'adjudicataire sera tenu d'acquitter en sus de son prix, tous les frais de quittance notariée ou de radiation des inscriptions d'hypothèques frappant les biens.

Frais de poursuite de vente : L'adjudicataire supportera en sus de son prix d'adjudication tous les frais exposés pour parvenir à la vente, ainsi que les droits et honoraires prévus par le tarif en vigueur et les réglera sur la quittance de Maître Franck GAMBINI, membre de la SELARL ROUILLOT-GAMBINI, Avocat poursuivant la vente.

Il supportera également tous les droits et taxes qui seront perçus sur la vente (enregistrement ou TVA).

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilier du Tribunal Judiciaire de GRASSE le 20 janvier 2022 (RG : 22/00010). Le cahier des conditions de vente est consultable au greffe du Tribunal Judiciaire et au cabinet d'avocats ci-dessus mentionné.

VISITES par la SCP COHEN - TOMAS - TRULLU, Huissiers de justice associés à NICE
- Mardi 12 avril 2022 de 14h à 15h - Vendredi 22 avril 2022 de 10h à 11h - Il est inutile de prendre rendez-vous.